

MESDAMES, MESSIEURS LES REPRESEN PERSONNEL AU COMITE TECHNIQUE

REPRESENTANTS DU

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

DGA RESSOURCES ET PERFORMANCE VIE ET EVOLUTION
DE LA COLLECTIVITE

DIRECTION VIES AU TRAVAIL

SERVICE RELATIONS ET POLITIQUES SOCIALES

Objet du dossier : Comité Technique du 08 octobre 2021 - éléments d'information et questions diverses

Dossier suivi par : Marie BERNARD

Caen, le - 4 0CT. 2021

Mesdames, Messieurs les Représentants du Personnel,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après des éléments d'information relatifs aux points divers relevant de la compétence du Comité Technique.

Bilan chiffré relatif à la campagne de télétravail en situation normale¹:

Le règlement relatif au télétravail en situation normale a été adopté en 2020 et est applicable depuis le 1^{er} janvier 2021. Cependant, son application effective a été repoussée du fait de la pandémie et la mise en place d'un télétravail sanitaire.

Une nouvelle campagne de demandes de télétravail a été lancée avant l'été pour permettre aux agents de solliciter des jours de télétravail en situation normale à partir de la rentrée scolaire.

A ce jour :

- 1051 contrats ont été acceptés ou déjà validés par la DARH mais dans l'attente de la finalisation du processus,
- 18 demandes ont été soumises et sont en instance de validation par la hiérarchie (sans aucun avis porté par le N+1 et le N+2 à ce jour) et par la DARH,
- 14 demandes sont en attente de validation du N + 2.
- 5 demandes ont reçu un avis défavorable,
- 8 agents se sont vus refuser des demandes pour 2 jours fixes mais ont refait une demande pour 1 journée.

SITE DE ROUEN

¹ Données au 29 septembre 2021

S'agissant des modalités de télétravail sollicitées :

0,5 jour fixe: 10 agents1 jour fixe: 409 agents

1,5 jours fixes : 28 agents

2 jours fixes: 481 agents

16 jours flottants: 10 agents

18 jours flottants : 2 agents

20 jours flottants : 111 agents

Bilan chiffré du nombre d'adhérents au contrat de groupe prévoyance :

Je vous informe que 696 agents ont adhéré au contrat de groupe prévoyance. Le détail des adhésions est précisé en annexe du courrier.

Etat des lieux des dotations et résolution des connexions pour les ordinateurs dédiés au personnel régional dans les EPLE :

Je vous confirme qu'un état des lieux des postes informatiques à destination des agents régionaux est en cours par les équipes de la Direction Ressources et Transformations Numériques. La Collectivité reste par ailleurs attentive au déploiement des outils informatiques au sein des établissements ainsi que l'accompagnement des agents à l'utilisation des outils numériques, notamment au regard des élections professionnelles qui auront lieu en 2022. Les organisations syndicales seront sollicitées dès 2022 afin de travailler sur un projet en faveur de la lutte contre la fracture numérique.

Communication auprès des agents contractuels sur postes non permanents quant aux modalités arrêtées dans le cadre des lignes directrices de gestion :

Je vous confirme qu'une communication a bien été réalisée par le Service Recrutement et Emploi aux agents contractuels afin de les informer des nouvelles modalités adoptées visant à limiter le nombre de situations précaires au sein de la Collectivité. Un courrier daté du 27 septembre 2021 a été envoyé au domicile des agents concernés. Le Service Recrutement et Emploi se tient également à leur disposition pour répondre à leurs éventuelles interrogations. En outre, les établissements ont été informés en parallèle de ces nouvelles modalités.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les représentants du Personnel, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA PRESIDENTE DU COMITE JECHNIQUE

Catherine GOURNEY-LECONTE

ANNEXE 1

NOMBRE D'ADHERENTS AU CONTRAT DE GROUPE PREVOYANCE AVEC

TERRITORIA MUTUELLE

SEPTEMBRE 2021

La Région a fait le choix de proposer aux agents depuis le 1^{er} janvier 2020 un contrat de groupe prévoyance accessible à tous. En plus d'un tarif négocié par la Collectivité, une participation employeur de 10 € brut par mois est versée aux agents ayant souscrit un contrat.

Le contrat propose plusieurs garanties telles que :

- La garantie incapacité « maintien de salaire »
- Une option réfaction du régime indemnitaire,
- Une garantie invalidité,
- Une garantie perte de retraite,
- Une garantie décès.

A ce jour, **696 agents** ont adhéré au contrat de groupe (171 A, 103 B et 422 C), soit 500 femmes et 196 hommes et selon les options suivantes :

Garanties choisies	Total nbr agents	Nbr de femmes	Nbr d'hommes
Territoria décès – PTIA / TB	8	4	4
Territoria décès – PTIA / TB + RI	123	97	26
Territoria incapacité / TB	42	27	15
Territoria incapacité / TB + RI	654	473	181
Territoria invalidité / TB	7	5	2
Territoria invalidité / TB + RI	250	192	58
Territoria perte retraite / TB	4	3	1
Territoria pert.retraite / TB + RI	136	106	30
Territoria rég.indem ./ TB + RI	428	318	110

PTIA: Perte Totale et Irréversible d'Autonomie

TB: Traitement Brut RI: Régime Indemnitaire